

## COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO) DE MOINS DE 10 000 HABITANTS



**Commune de Mézières-sur-Seine**

**CONSEIL DES CITOYENS**

La démarche s'inscrit dans un  
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

La collectivité/métropole  
participe à un programme

☒ OUI ☐ NON  
\*Petites villes de demain

### THÈMES

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**ENVIRONNEMENT**

**GOVERNANCE**

# RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Création d'une instance de participation citoyenne, composée d'habitants tirés au sort sur les listes électorales, et d'habitants volontaires. Pendant leur mandat de 2 ans, les conseillers citoyens mènent des travaux en ateliers sur des sujets de fond concernant la commune, afin d'émettre des propositions aux élus municipaux. Les conseillers citoyens disposent également de la gestion du budget participatif municipal, afin d'initier et mettre en place des projets d'intérêt général. Les travaux de cette instance sont très largement relayés sur les canaux de communication de la commune, ainsi qu'en conseil municipal, afin de valoriser les participants, et faire de cette démarche un axe fort de participation citoyenne. Cette démarche se veut intergénérationnelle, en ouvrant la participation à tous les habitants de plus de 18 ans, et en les faisant travailler avec le conseil municipal des jeunes.

## LA DÉMARCHE

### PRÉPARATION

\* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

- Projet à l'initiative de la municipalité, résultant d'une promesse de campagne électorale en 2020, volonté d'élargir la composition du Conseil des Sages existant avant l'arrivée de notre municipalité, à tous les habitants de plus de 18 ans
- Initiative complémentaire à d'autres démarches de participation citoyenne : réunions de concertation sur des projets d'urbanisme (en faisant travailler les habitants présents en ateliers, et en les faisant voter sur le projet architectural à retenir), conseil municipal des jeunes élargi aux collégiens et lycéens, instauration des "questions citoyennes" en conseil municipal (via la diffusion en direct du conseil sur les réseaux sociaux)...
- Objectifs poursuivis : mettre en place une nouvelle instance de participation citoyenne plus représentative (composition de l'instance réalisée sur la méthode du tirage au sort, dans le but également de faire participer des habitants éloignés de la vie municipale qui n'auraient pas eu l'idée de participer). Volonté de doter cette instance d'un rôle plus important, afin d'en faire un véritable outil de participation citoyenne.

Engagement pour une durée de 2 ans, afin de disposer de temps pour mettre en place des projets, tout en assurant un renouvellement régulier pour toucher le maximum d'habitants sur la durée de la mandature

- Missions : initier et mettre en place des projets d'intérêt général via la gestion du budget participatif communal (20 000€ en investissement votés chaque année par le conseil municipal), travail en ateliers sur des sujets de fond du quotidien de la commune pour soumettre aux élus des propositions d'actions, échanges réguliers avec les élus, débats sur la citoyenneté, travail intergénérationnel avec le conseil municipal des jeunes...



# LA DÉMARCHE

- Communication : tout au long de la mandature, le travail des conseillers citoyens a été largement relayé sur tous les canaux de communication de la commune, de manière régulière, ainsi qu'en conseil municipal

Première mandature de cette nouvelle instance entre 2022 et 2024, la 2ème est en cours depuis 2024.

## ÉTAPES ET DÉROULEMENT

*\* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)*

Calendrier : Adoption d'une délibération présentant la démarche et actant le règlement de cette nouvelle instance nommée "conseil des citoyens" en novembre 2021, tirage au sort de 40 habitants inscrits sur les listes électorales en Février 2022, contact des habitants retenus et établissement de la liste définitive des participants pour la mandature 2022-2024

L'animation de cette instance est effectuée par un Adjoint référent, Thomas Halberstadt. Le Maire ainsi que le 1er Adjoint participent de manière épisodique aux séances.

Dès la séance d'installation du 12 avril 2022, un temps d'échange et de débat a été laissé aux conseillers citoyens, pour réfléchir aux travaux à mener dans le cadre de leur mandat.

Pour la première mission (travaux en ateliers sur des sujets de fond), suite aux échanges entre les conseillers citoyens et la municipalité, 4 thématiques de travail ont été retenues :

- Propreté urbaine : comment impliquer les Méziérois ?
- Sécurité : comment lutter contre les incivilités à Mézières-sur-Seine ?
- Communauté urbaine GPS&O : comment la rendre intelligible pour les Méziérois ?
- Comment améliorer le bien-vivre ensemble à Mézières-sur-Seine ?

Après avoir répondu à un questionnaire sur ces 4 thématiques, les conseillers citoyens ont travaillé par ateliers pendant deux séances au 2nd semestre 2022, afin de débattre collectivement et de produire des réflexions et des propositions sur les thèmes proposés. Chaque conseiller citoyen a pu travailler sur plusieurs sujets, selon ses préférences. Après deux séances de travail en ateliers, les conseillers citoyens ont réalisé une synthèse de leurs travaux, qui a été présentée en conseil municipal afin de valoriser ces réflexions.

- Concernant la 2nde mission (gestion du budget participatif), la municipalité a décidé d'allouer un budget d'investissement de 20 000€ pour 2022, renouvelé pour 2023. Possibilité a été donnée de mutualiser ce budget sur 2 ans, afin de pouvoir financer un projet qui coûterait plus de 20 000€.

Les conseillers citoyens ont tout d'abord pu proposer leurs idées de projets. Cette possibilité a été étendue à l'ensemble des habitants, via une communication dans le bulletin municipal, sur le site web ainsi que les réseaux sociaux de la commune. Il a été possible de soumettre des propositions de projets d'intérêt général jusqu'au 10 Juin 2022.



## LA DÉMARCHE

Le conseil des citoyens a ensuite récolté l'ensemble des propositions, et a été chargé d'en débattre, puis de les hiérarchiser. Les projets retenus ont ensuite été travaillés par la municipalité et les services, afin d'étudier leur faisabilité. Les conseillers citoyens ont ensuite pu approfondir les projets retenus pour les concrétiser. Enfin, ils ont été présentés en conseil municipal pour validation.

### Les deux projets retenus ont été :

- la création d'un service de bibliothèque d'objets, par la mise à disposition des habitants (via une association partenaire) d'objets du quotidien (cuisine, jardinage...) proposés à la location à un très faible coût, afin d'éviter d'acheter des objets ne nécessitant pas un usage fréquent, ce dans un objectif d'économie circulaire, et de création de liens de solidarité
- aménagement d'un parcours santé avec 8 agrès, pour tous les âges, dans un espace naturel, afin d'encourager la pratique sportive

Les conseillers citoyens ont été associés à chaque étape de leurs projets : demandes et choix des devis, visite sur site, auditions d'acteurs extérieurs...

Les deux projets ont été inaugurés quelques semaines après la fin de la mandature 2022-2024.

En plus de ces deux missions, une après-midi "galette intergénérationnelle" a été organisée, en réunissant les conseillers citoyens et les membres du conseil municipal des jeunes, pour les faire débattre en ateliers de manière conviviale

La même démarche est répétée pour la 2nde mandature 2024- 2026.

## IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

\* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

### Acteurs impliqués :

- Habitants tirés au sort ayant accepté de participer à cette instance, et les habitants volontaires souhaitant y participer
- Elus municipaux : Adjoint référent, Maire, et autres Adjointes invités de manière épisodique aux séances de travaux
- Services municipaux : principalement la directrice des services techniques, pour le suivi des devis et des prestataires, mais aussi le comptable pour le suivi de l'enveloppe allouée au budget participatif
- Association partenaire pour le projet de bibliothèque d'objets : ses membres dirigeants ont été auditionnés par les conseillers citoyens, et conviés tout au long de la mise en place du projet
- Tous les habitants ont la possibilité de participer au budget participatif, en proposant des projets, qui sont ensuite soumis aux membres du conseil des citoyens
- Un collectif de quelques riverains a émergé lors de la mise en place du projet de parcours santé, afin de s'y opposer. Une réunion entre ce collectif, la municipalité, et des représentants du Conseil des citoyens a eu lieu. Les élus ont ensuite réalisé un porte-à-porte dans le quartier, qui a démontré que 95% des habitants soutenaient le projet du Conseil des citoyens.



# LA DÉMARCHE

Les conseillers citoyens disposent d'une liberté d'expression pour interpeller la municipalité, et émettre des suggestions et critiques sur les travaux menés à l'Adjoint référent.

Lors de la première mandature de cette nouvelle instance, des questions ont été régulièrement posées aux élus présents lors des réunions, sur le fonctionnement de la municipalité, les contraintes administratives existantes et le temps nécessaire pour mener à bien un projet, ainsi que des questions sur les projets municipaux...Cela a constitué un véritable apprentissage pour la plupart des conseillers citoyens, dont certains étaient éloignés de la vie municipale. Cette acculturation citoyenne a permis aux citoyens participants de se glisser dans la peau des élus, et cela a été très apprécié.

## RETOURS

**\* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?**

Retour effectué en fin de mandature 2022-2024 par les citoyens participants

Les conseillers citoyens interrogés se sont tous déclarés très satisfaits de leur mandat. Ils estiment avoir pu être écoutés et intervenir facilement. Ils ont apprécié aussi de rencontrer d'autres Méziérois et les élus, ainsi que de découvrir davantage la vie de la commune. Leur engagement ne leur a pas paru très pesant, étant donné l'espacement des séances (en moyenne une tous les deux mois), même si pour certains cela a pu être parfois difficile de se rendre disponible, compte tenu de contraintes familiales ou professionnelles. La plupart des membres jugent que la fréquence de réunion est la bonne, quelques uns souhaiteraient se réunir un peu plus souvent (une séance par mois).

Quelques conseillers citoyens ont toutefois regretté un manque de convivialité, il serait intéressant pour la prochaine mandature d'organiser une séance de "team building" pour apprendre à se connaître et créer un sentiment de cohésion. Il a été demandé de réaliser davantage de séances de rencontres intergénérationnelles, l'après-midi galette avec le CMJ ayant été unanimement appréciée.

Par ailleurs, il a été jugé souhaitable que les futurs conseillers citoyens soient prévenus plus en amont des dates des séances. Les conseillers citoyens 2022-2024 ont aussi suggéré une autre piste d'amélioration : mettre en place un espace numérique partagé, où seraient déposés tous les documents de travail, permettant ainsi un suivi des travaux. Un chat de discussion serait utile, pour échanger entre les séances. Une carte interactive avec les lieux de résidence des membres serait aussi intéressante.

Concernant les 2 projets réalisés (bibliothèque d'objets et parcours santé), le bilan est en demi-teinte. La bibliothèque d'objets n'a pas connu une fréquentation aussi importante qu'espéré, après 6 mois de test. Le service est donc temporairement arrêté, un travail est en cours avec l'association partenaire qui porte le service, dans le but d'améliorer ce projet. Concernant le parcours santé, les retours des habitants sont assez positifs, et les craintes des quelques riverains se sont avérées non-fondées.

Pour la deuxième mandature depuis 2024, les citoyens participants sont réunis de manière plus régulière (une fois par mois environ), et un espace numérique partagé a été créé.

